

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association
« Sol à tous-Tous au sol » du 10 avril 2014 à la salle de la Bretèche à Nyon**

Sont présents:

Jana Ahlgrimm, Valeriano Anibarro, Manuela Bezzi, Yves Cudré, Didier Jotterand, Titouan Lazeyras, Max Maeder, Valérie Mérat.

Sont excusés :

Estelle Divorne, Frédéric Evard, Michel Favre, Romaine Jaccard, Evelyne Mérat, Caroline Perren, Denise Salzmänn.

1. Accueil

Valérie Mérat, présidente, ouvre l'assemblée à 20h15, et souhaite la bienvenue à tous. Lecture du rapport d'activité 2013. Valérie Mérat explique que le but de ce rapport est de savoir ce qui se passe et ce que cela sous-entend en terme d'organisation.

Yves Cudré mentionne que la présidente fait de bonnes interventions à la télévision NRTV et la félicite pour tous les contacts et le réseautage qu'elle tisse. La présidente se demande si ces interventions télévisées font connaître Sol à Tous. Yves Cudré répond que les personnes ne viennent pas forcément à nos balades mais elles changent leur comportement. C'est donc bénéfique même si ça ne nous fait pas plus de membres. Il réitère ses félicitations à la présidente pour ses activités.

Le rapport 2013 est accepté par 7 voix sur 8 (abstention de la présidente).

2. Rapport du trésorier

Il y a actuellement 4950 francs en caisse. Comme le montant est inférieur à 7'000 francs, il y a des frais de gestion du compte.

Concernant les cotisations, les membres paient sur le CCP ou au comptant à Valérie qui informe le trésorier par SMS. Celui-ci archive le SMS et Valérie verse l'argent sur le CCP régulièrement. Ce processus est à améliorer.

Jana Ahlgrimm demande quelles sont les dépenses principales. La présidente répond qu'elles correspondent au matériel pour les ballades (sacs poubelle, pinces, gilets).

Propositions concernant le processus des cotisations :

- Titouan Lazeyras, trésorier, propose d'avoir un trésorier plus actif, ou
- il propose aussi que la présidente informe et verse l'argent une seule fois par mois au trésorier (par internet) afin de simplifier la procédure.
- Yves Cudré propose de faire une crousille avec l'argent que l'on trouve par terre afin de ne pas faire de mouvements pour 1 franc par exemple.
- la cotisation se payant une fois par an, la secrétaire Manuela Bezzi, se demande s'il faut envoyer un mail aux personnes pour leur rappeler de payer leur cotisation.
- Jana Ahlgrimm propose de trouver une banque plus solidaire où il serait peut-être possible d'avoir un compte sans frais de gestion... Elle va se renseigner. L'avantage de La Poste est qu'elle est très flexible pour les retraits, dépôts, etc.

Décisions :

- la présidente rappelle régulièrement par mail aux membres de payer leur cotisation, sans faire de mail exprès pour cela,
- la présidente récolte les cotisations et les verse une fois par mois sur le CCP,
- l'argent trouvé par terre est déposé dans une tirelire et versé sur le CCP régulièrement.

3. Rapport des vérificateurs des comptes

Lecture du rapport des vérificateurs des comptes Yves Cudré et Didier Jotterand et recommandation d'accepter les comptes.

Remarque d'un vérificateur : compte tenu de la somme qu'on a maintenant sur le compte, il faut avoir des comptes plus précis (une pièce correspond à une sortie / une rentrée).

Le rapport des vérificateurs des comptes est accepté par 6 voix sur 8 (abstention des 2 vérificateurs des comptes).

La décharge au trésorier est approuvée par 7 voix sur 8 (abstention du trésorier).

4. Comité

D'ici au 1^{er} Septembre 2014, notre trésorier Titouan Lazeyras ne vivra peut-être plus en Suisse et se demande s'il est préférable qu'il démissionne. Cette activité peut se faire à distance pour autant que Titouan soit d'accord. Si le nouveau procédé est appliqué pour les cotisations (un mail par mois), Titouan est d'accord de rester trésorier. Il n'y a pas de démission ni de nouvelle candidature au comité.

5. Activité du début 2014

Le rapport d'activité 2013 a été envoyé aux communes concernées et nous avons reçu des lettres d'encouragement et de soutien de certaines d'entre elles (Gland, Prangins, Allaman).

Sol à Tous est maintenant enregistré au registre des associations nyonnaises.

Fondation Phylias (mise en contact d'entreprises et d'associations) :

Concernant les projets de balades d'une journée en semaine pour les Community Days des entreprises, la présidente préférerait qu'ils participent à des balades ordinaires (comme la banque SCB) car cela occasionne beaucoup moins de travail.

Didier Jotterand demande si des rentrées d'argent sont possibles avec ces entreprises. La présidente répond par l'affirmative, et mentionne que l'on peut simplifier et proposer une demi-journée plutôt qu'une journée.

Valeriano Anibarro nous explique le processus mené par SCB puisque c'est par ce biais qu'il a rejoint l'association : les employés ont 3 jours de congé pour faire du volontariat. Les associations sont présentées, ils s'inscrivent et reçoivent les informations. Si les journées ont lieu durant le week-end, les journées sont rattrapées par l'employé.

Jana Ahlgrimm remarque qu'il y a plus de participants si la balade se déroule durant la semaine, et que c'est sympathique d'avoir une interaction avec une association locale.

La présidente précise aussi le feedback reçu de l'entreprise rolloise dont les employés ont trouvé la balade très chouette et bonne pour le team-building.

La secrétaire mentionne que les membres de Sol à tous sont obligés de prendre congé pour organiser ces journées. Jana Ahlgrimm trouve que les membres doivent être informés de ces sorties et peut-être qu'ils seront disponibles en semaine (NB. Cela avait été fait en 2013).

Des contacts ont été pris avec : Net Léman, Summit Foundation, Colibris de Pierre Rabhi (initiative de Sol à Tous mise sur leur site par la présidente).

Monsieur Olivier Mayor, Municipal, nous avait proposé de publier un texte sur Sol à Tous dans la lettre municipale. La Municipalité a finalement refusé pour ne pas mettre en avant une association plus qu'une autre. Nous prenons acte.

Participation de la présidente au festival du film vert à Meinier (GE) au nom de Sol à Tous. Visionnage d'un film sur le sable et présentation de Sol à Tous à la fin du film.

Proposition de retourner participer au festival « Chouette nature » à Laconnex (GE) les 30 et 31 août 2014. Si des membres sont intéressés à y aller avec Valérie, ils peuvent s'annoncer.

Valérie est invitée à l'AG de la SADEC (Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte) le 5 juin, sur proposition d'Olivier Mayor. La présidente espère nous faire connaître et créer des liens avec les représentants des communes. Si quelqu'un veut l'accompagner, il est le bienvenu !

Contact avec l'association « Kayak Sans Frontière » pour la sortie de Divonne. Ils sont partants mais ont peu de disponibilité, difficile de trouver une date.

Changement d'adresse postale : suite au déménagement de la présidente, l'adresse postale de Sol à Tous est maintenant chez la secrétaire, Manuela Bezzi, Mafroi 3, 1260 Nyon.

6. Quelques problématiques pour le futur :

- Le panneau préparé par la voirie de Nyon pour indiquer que Sol à tous était passé par là, étant trop lourd, ils l'ont recyclé, mais on peut récupérer l'affiche. Puisqu'on a de l'argent, on peut faire faire un panneau.

Un débat suit sur l'utilité, l'emplacement et le nombre de panneaux à prévoir : risques de déprédations du panneau, un panneau par balade en principe, choix stratégique du lieu du dépôt du panneau, bon moyen de nous faire connaître, que les gens sachent pourquoi c'est propre à tel endroit, coût du panneau.

La présidente va demander un devis pour l'impression d'un panneau et faire une proposition par mail.

- Les sorties de Sol à Tous sont mentionnées dans l'agenda de la Côte et Max Maeder propose de nous lister plutôt dans la Côte du jeudi car c'est un tous-ménages.

La présidente va demander à la journaliste qui s'en occupe si c'est possible.

- Mégots et cendriers portatifs

La présidente propose d'imprimer notre logo sur des cendriers portables et les distribuer aux gens durant les balades.

Un débat suit sur cette proposition : embêtant de les distribuer à tout le monde, même des gens pas concernés qui vont les jeter plus loin, mieux de discuter, si le cendrier devient un déchet, cela va nous donner une mauvaise image, distribution éventuelle à des personnes très ciblées et toujours accompagnée d'explications.

Yves Cudré propose de faire un courrier aux entreprises pour leur demander de faire de la prévention auprès de leurs employés (Novartis, hôpital, ...). Ces entreprises interdisent la cigarette sur leurs sites mais acceptent que leurs employés jettent leurs mégots sur la voie publique.

La présidente va s'informer pour les cendriers, préparer une lettre pour les entreprises et informe qu'elle est à la recherche d'un aspirateur à mégots.

- Prix du développement durable

C'est la deuxième fois qu'on se présente et qu'on ne gagne pas, et la candidature demande beaucoup de travail (environ 4 heures à deux). Nous ne sommes pas dans le bon créneau car on ne fait que du durable et pas de développement.

Un débat s'en suit sur le sujet : maintenant, ils nous connaissent et les contacts avec la Municipalité sont désormais créés, le développement durable inclut tous ce qui concerne l'économie, le changement de comportement des habitants de la région, la cohésion sociale. On devrait changer notre façon de présenter les choses. La présidente répond qu'on a essayé la dernière fois. Proposition d'attendre quelques années avant de se représenter.

La candidature pour le prix du développement durable est soumise au vote :

Pour se porter candidat : 0

Contre : 6

Abstentions : 2

- La présidente nous demande notre retour sur les mails qu'elle envoie : est-ce qu'il y a trop de mail ? Est-ce que nous sommes suffisamment informés ?

L'objet du mail est clair et précis, les mails ne sont pas trop long, les comptes rendus des balades et les rappels des ballades sont appréciés. En conclusion, tout le monde est satisfait de sa manière de communiquer.

7. Divers

- Jana Ahlgrimm nous informe que l'aérodrome de Genève va fermer et que ses membres vont peut-être venir sur l'aérodrome de Prangins. Possibilité de voir avec eux s'ils sont intéressés à nettoyer l'aérodrome de Prangins ? La présidente rectifie et explique que la lettre envoyée à ce sujet l'a été au Motel de l'aérodrome et pas à l'aérodrome, mais Jana peut en parler malgré tout bien sûr.
- Yves Cudré mentionne que le fait qu'une association observe et communique au sujet des dépôts faits autour du motel, sera peut-être suffisant pour qu'ils fassent attention et qu'il y ait moins de déchet derrière le bâtiment des chambres.
- La présidente nous rappelle que si nous avons des idées de balades, il ne faut pas hésiter à les proposer.
- Balade à Divonne : mieux au début printemps jusqu'à au plus tard 10 avril car après la végétation est trop dense. Pour les kayaks, c'est mieux en été car l'eau est plus chaude.

- Proposition d'Yves Cudré pour une balade : le haut des Toblerones (vers la Cézille). La présidente répond que le chemin des Toblerones est nettoyé par un groupe chaque année lors d'une opération très soutenue par la commune de Gland. Elle n'est par conséquent pas très enthousiaste pour y aller avec Sol à Tous. Par contre, elle communiquera la date de cette opération annuelle aux membres qui désireraient y participer.
- Max Maeder a fait un ramassage au Lavasson à Gland (sous voies), et a trouvé des espèces de mouchoirs filandreux et il y en a encore. Balade à prévoir ? Yves Cudré pense que pour une association, il faut une balade avec forêt, rivière, route et pas un endroit unique. Cet endroit est plutôt bien à nettoyer si on est seul. Mais il peut être placé sur une balade plus longue, précise la présidente.
- Les arceaux en fer qui permettent de tenir les sacs ouverts ont été testés à Sol à Tous. C'est assez lourd, mais c'est pas mal ! On en voudrait bien encore deux ou trois et on les proposera aux membres. Max Maeder peut nous en fournir d'autres. Merci à lui !
- La présidente distribue des affiches A3 aux membres pour les mettre sur les panneaux publics, ainsi que des flyers verts avec la nouvelle adresse postale.

La séance est levée aux environs de 22 heures.

MB/VM 22.04.2014